

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AXA Obligations Objectif Rendement Responsable A Capitalisation EUR

Nom de l'initiateur du PRIIP : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN FR0050000969

Site internet de l'initiateur du PRIIP : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France. AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. est agréé en France sous le n° GP 92008 et réglementé par l'Autorité des Marchés

**Date de production du document d'informations clés:** 08/04/2024

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Le produit est une part du fonds « AXA Obligations Objectif Rendement Responsable ».

### Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans le règlement du FCP.

### Objectifs

#### Objectif d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : « Obligations et autres titres de créance internationaux »

L'objectif de l'OPCVM est de participer à l'évolution des marchés des obligations émergentes et des obligations à haut rendement de type spéculatif par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire, tout en prenant en compte une approche respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) qui sont des éléments clés pris en compte dans la décision d'investissement.

#### Politique d'investissement

La stratégie d'investissement repose sur un choix d'obligations et titres de créance émis, d'une part, par des sociétés, des entreprises privées ou publiques situées ou non aux Etats-Unis, notamment libellés en US Dollar et essentiellement notés moins qu'Investment Grade et, d'autre part, d'obligations et titres de créance de dette souveraine ou de sociétés, publiques, semi-publiques ou privées, émis sur les marchés émergents de pays membres ou non membres de l'OCDE. L'OPCVM est géré activement, les équipes de gestion pourront ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à leur libre discrétion et sans contrainte particulière. Le Gestionnaire financier utilise largement les données ESG dans le cadre de la construction de l'univers de sélection. Les notes ESG permettent aussi d'orienter la construction du portefeuille vers des valeurs démontrant des caractéristiques ESG supérieures. L'objectif de l'OPCVM est d'investir dans des titres durables qui ont mis en œuvre de bonnes pratiques en termes de gestion de leurs impacts environnementaux, de gouvernance et de pratiques sociales («ESG»). L'univers d'investissement est défini par son Indicateur de Référence. La portion des valeurs choisies en dehors de l'univers d'investissement est limitée à 10% de l'actif net, après exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires, à condition que l'émetteur soit éligible sur la base des critères de sélectivité. L'OPCVM applique une approche de sélectivité « Best-in-universe » sur son univers d'investissement qui est appliquée de manière contraignante à tout moment. Cette approche de sélection ESG consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier quel que soit leur secteur d'activité, et à accepter des biais sectoriels, car les secteurs jugés globalement plus vertueux seront plus largement représentés. L'approche de sélectivité consiste à éliminer au moins 20% des plus mauvaises valeurs de l'univers d'investissement, tel que défini ci-dessus, sur la base d'une combinaison des politiques d'exclusion sectorielle et les Standards ESG d'AXA IM, à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires. Le taux de couverture minimum au sein du portefeuille est de 90 % de l'actif net de l'OPCVM pour l'analyse ESG.

L'OPCVM vise en permanence à surperformer son indicateur de référence sur les indicateurs clés de performance extra-financière suivants : le premier lié à l'intensité carbone et le second lié à la consommation d'eau. En complément, l'OPCVM applique les politiques d'exclusion sectorielle d'AXA IM et la Politique de Standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'AXA IM (« Politique de Standards ESG d'AXA IM »), disponibles sur <https://www.axa-im.fr/investissement-responsable/politiques-exclusion>. Les données ESG utilisées dans le processus d'investissement reposent sur des méthodologies ESG basées en partie sur des données fournies par des tiers, et dans certains cas développés en interne, elles sont donc subjectives et peuvent évoluer dans le temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies d'investissement qui utilisent les critères ESG et

les reportings ESG sont difficilement comparables entre elles. Les stratégies qui intègrent les critères ESG et celles qui intègrent des critères de développement durables peuvent utiliser des données ESG qui paraissent similaires mais qu'il convient de distinguer car leur méthode de calcul peut être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites ci-dessus peuvent évoluer dans le futur pour prendre en compte toute amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, ou toute évolution de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes entre autres. L'OPCVM peut investir soit en lignes directes jusqu'à 100% de son actif net soit via des parts ou actions d'OPC, mais dans une limite de 10% maximum (libellés ISR, le cas échéant), en titres de créance (dont titres obligataires) et instruments du marché monétaire. L'ensemble de ces investissements sera libellé en US Dollars pour un minimum 80% de l'actif net de l'OPCVM et en Euro dans une limite de 20% maximum de l'actif net. Dans cette limite de 100%, l'OPCVM peut être investi : pour la constitution de la poche « haut rendement de type spéculatif », - de 40% à 60% maximum de son actif net : - en obligations et titres de créance, émis par des entreprises publiques, semi-publiques ou privées, situées ou non aux Etats-Unis, notamment libellés en US Dollar, correspondant à la catégorie du haut rendement (ou « High Yield ») de type spéculatif de notation strictement inférieure à BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou de notation équivalente chez toute autre agence de notation ou jugée comme telle par la société de gestion) ou non noté. Au sein de cette limite, l'OPCVM peut aussi être investi à titre accessoire (10% de la poche) dans des titres notés Investment Grade ou jugés comme tels par la société de gestion. Pour la constitution de la poche « dette émergente », de 40% à 60% maximum de son actif net : - en obligations et titres de créance axés sur de la dette émergente, d'émetteurs de pays membre ou non de l'OCDE, gouvernementaux ou non ; dette souveraine ou non, d'institutions publiques, semi-publiques et/ou d'entreprises des marchés émergents. Au sein de cette poche, l'investissement en obligations et titres de créances correspondant à la catégorie du haut rendement (ou « High Yield ») de type spéculatif de notation strictement inférieure à BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou de notation équivalente chez toute autre agence de notation ou jugée comme telle par la société de gestion) ou non noté, sera limité à 40%. Il est précisé que l'OPCVM peut investir sur les marchés émergents dans des obligations et titres de créance émis ou garanties par les Etats membres de l'OCDE membres ou non membres de l'OCDE de notation « Investment grade » à l'achat. Les titres correspondant à la catégorie « Investment Grade » détenus en portefeuille sont, à l'achat, de notation minimum BBB- chez Standard & Poor's (S&P) ou de Baa3 dans celle de Moody's ou équivalent chez Fitch). L'investissement en titres de créance peut représenter jusqu'à 100% de l'actif net dont 76% au maximum peuvent être des titres haut rendement à caractère spéculatif toute poche confondue. L'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +10 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra diminuer de 0 à 10%. Il est précisé que la sélection de ces actifs ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquiescer ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse des équipes de gestion. Les instruments financiers dérivés pourront être utilisés uniquement afin de couvrir le portefeuille contre les risques liés au change et une politique de couverture de change sera mise en œuvre par la Société de gestion au niveau de l'OPCVM dans sa globalité et/ou au niveau de chaque type de stratégie mise en œuvre.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

#### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

#### Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

#### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris). Ces ordres seront exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le deuxième jour ouvré suivant. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne. La Société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et le règlement de l'OPCVM.

#### Indicateur de référence

50% ICE BofA US High Yield Index (Euro Hedged) +25% JPM EMBI GD Index (Euro Hedged) +25% JPM CEMBI BD Index (Euro Hedged). L'indice ICE BofA US High Yield Index, coupons nets réinvestis, publié par Merrill Lynch, est représentatif des titres obligataires d'émetteurs et d'entreprises notés moins qu'Investment Grade, émis publiquement sur le marché intérieur américain (US). Les indices JPM EMBI Global Diversified et JPM CEMBI Broad Diversified, coupons nets réinvestis, publiés par J.P. Morgan, sont représentatifs de titres obligataires et

titres de créance, émis sur les marchés émergents internationaux, émis par des émetteurs souverains (EMBI) et par des sociétés (CEMBI), dans des devises fortes telle que l'USD. Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur les sites : [www.jpmorgan.com](http://www.jpmorgan.com) et [www.indices.theice.com](http://www.indices.theice.com). La gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire sa performance pourra s'éloigner de l'indicateur de référence, lequel n'est qu'un indice de comparaison.

#### Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital, générer des revenus et intégrer la dimension ESG. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

#### Dépositaire

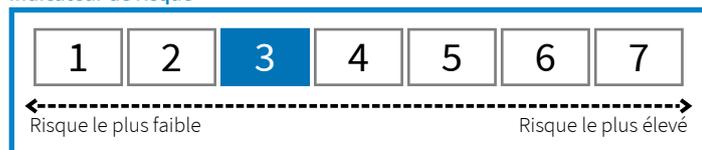
BNP PARIBAS SA

#### Autres informations

Veillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indicateur de référence pertinent au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

<b>Période de détention recommandée:</b>	<b>5 ans</b>		
<b>Exemple d'investissement:</b>	<b>€10 000</b>		
	<b>Si vous sortez après 1 an</b>	<b>Si vous sortez après 5 ans</b>	
<b>Scénarios</b>			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 980	€7 300
	Rendement annuel moyen	-30.20%	-6.10%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 610	€7 510
	Rendement annuel moyen	-23.90%	-5.57%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 440	€9 230
	Rendement annuel moyen	-5.60%	-1.59%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 750	€10 490
	Rendement annuel moyen	7.50%	0.96%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 09 2017 et 09 2022.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 08 2014 et 08 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01 2016 et 01 2021.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

## Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€608	€1 240
Incidence des coûts annuels (*)	6.2%	2.6% chaque année

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.97 % avant déduction des coûts et de -1.59 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 4.50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €450
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€143
Coûts de transaction	0.15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€15
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : [client@axa-im.com](mailto:client@axa-im.com)

Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.

Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65

Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

## Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès du délégué de la gestion comptable : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.